

CAHIER DES CHARGES "TECHNICIEN(NE) EN ANALYSES BIOMEDICALES "



Etat de Vaud - Département de la santé et de l'action sociale

**Hospices cantonaux Centre hospitalier universitaire
vaudois**



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Unité de gestion :	Département de médecine de laboratoire - DML		
Unité de base :	SERVICE D'IMMUNOLOGIE ET D'ALLERGIE - IAL, Laboratoire de diagnostic - LIA		
Dénomination du poste :	Laborantin(e) médical(e)	No du poste selon décision d'organisation :	200
Titulaire :		Taux d'activité du poste en % :	100

2. POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Dénomination du poste du supérieur direct :

selon l'organigramme labo LIA

Postes hiérarchiquement subordonnés :

selon l'organigramme labo LIA

3. MODE DE REMPLACEMENT

Le titulaire remplace :

Responsable -> remplaçant responsable de groupe ou/et Laborantin(e) médical(e) principal(e) ou/et selon délégation ponctuelle ou/et la liste des tâches

Le titulaire est remplacé par :

Coresponsable -> remplaçant responsable de groupe ou/et Laborantin(e) principal(e) ou/et selon délégation ponctuelle ou/et la liste des tâches

4. OBJECTIF ET MANDAT GENERAL

Dans le respect de la directive générale du Service IAL, **du manuel qualité** et suivant les directives et procédures de l'unité et de l'institution.

Effectue les analyses de laboratoire, en vue de fournir les données nécessaires au médecin pour l'établissement du diagnostic et la surveillance de l'évolution de la maladie ou du traitement. Respecte les règles d'hygiène et de sécurité du Service. Participe aux activités d'un groupe de collaborateurs en ce qui concerne, la qualité des prestations, l'utilisation rationnelle des équipements, réactifs et consommables.

Participe, selon les besoins du Service, à tous les travaux de laboratoire confiés, ainsi qu'aux divers horaires, services de garde et de piquet. Participe à l'évolution technologique et à son environnement. Se montre polyvalent, travaille individuellement ou en équipe.

Suit les formations continue adéquate et participe à la formation de collaborateurs et de stagiaires.

Seconde son supérieur direct.

5. DELEGATION DE COMPETENCES, POUVOIRS PARTICULIERS, REPRESENTATION

Exécute les tâches confiées, avec méthode, précision, et dans les délais impartis

Evalue les demandes reçues et les résultats des analyses effectuées, s'assure de leur fiabilité, les valide ou en réfère, en cas de problème, après discussion avec le responsable de la tâche (ou son remplaçant), au responsable de son groupe et ou au laborantin médical-chef (ou à son remplaçant). Enseigne, conseille, encadre et supervise les stagiaires ou collègues et accompagne les visiteurs qui lui sont confiés.

Connaît, utilise et participe au développement des systèmes d'information mis à sa disposition dans le Service.

Prend les initiatives et décisions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de son travail dans son activité quotidienne. Avec l'accord de son supérieur direct.

Pour les tâches dont le/la collaborateur/trice est désigné(e) **responsable** (à titre personnel) :

- Gère les stocks, passe commande et propose des économies, pour les réactifs, appareils et instruments, y compris le petit matériel.

- En réfère, en cas de problème, au responsable de son groupe et ou au laborantin médical-chef (ou à son remplaçant).

Délègue les responsabilités qui lui sont attribuées, à titre personnel, lors de chaque absence de plus d'un jour ouvrable.

6. EXIGENCES REQUISES EN TERME DE SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE

Formation :

Technicien(ne) en analyses biomédicales diplômé ES, Certificat fédéral de capacité de laborantin(e) en biologie ou titre jugé équivalent.

Expérience :

Stage pratique dans le domaine concerné lors de sa formation. 13 ans de pratique avec un Certificat fédéral de capacité de laborantin(e) en biologie .

Connaissances particulières :

Bonne maîtrise du français, notions scolaires d'une deuxième langue nationale et de l'anglais.

Connaissances spécifiques concernant l'activité du laboratoire.

7. RESPONSABILITES PRINCIPALES

No	Activité	Temps moyen en %
1.	<u>Analyses de laboratoire</u> Contrôle, évalue et enregistre les demandes d'analyse(s) et les échantillons correspondants. Réalise les analyses, les évalue, les valide et communique les résultats au demandeur. Crée, gère et contrôle des procédures d'analyses.	

2. Contrôle

S'assure de la fiabilité des techniques utilisées (contrôles des appareils et des méthodes). Résout les anomalies ou problèmes (soit directement, soit en se référant au responsable de la procédure). Participe aux contrôles de qualité internes et externes. Conseille et supervise les nouveaux collaborateurs et les stagiaires. Participe à l'évaluation statistique. Participe à l'entretien des équipements, effectue les dépannages de sa compétence. Veille à la bonne utilisation du système informatique du laboratoire. Met la documentation à jour et en conformité aux règles du Manuel de qualité. Respecte les règles de bonne pratique de laboratoire, d'hygiène et de sécurité.
3. Gestion

Participe à la gestion du matériel à conserver et des dossiers de son groupe.
4. Développement

Participe à l'optimisation et au développement de techniques ainsi qu'à la mise au point ou en fonction d'appareils.
5. Participation au service de piquet/garde

Selon directives et organisation du laboratoire.
6. Formation

Participe aux réunions du Service, cours et séminaires de formation continue. Met à jour et développe ses connaissances. Contribue à la formation du nouveau personnel, des stagiaires-Technicien(ne) en analyses biomédicales et universitaires, tels que, par exemple, des médecins de l'institution et des médecins, biologistes effectuant une formation FAMH.
7. Information

Veille à une transmission adéquate de l'information à son supérieur direct, à l'intérieur de son groupe, entre les différents groupes du laboratoire et aux partenaires extérieurs.
8. Autres

Effectue toute autre tâche qui lui est demandée dans le cadre de sa formation et de sa fonction.

8. RELATIONS INTERNES / EXTERNES

- Collabore selon les activités et les tâches confiées avec
- le corps médical et infirmier des services d'hospitalisation et ambulatoires du CHUV
 - les autres partenaires de l'institution (desk des laboratoires, ateliers, magasins, pharmacie, etc.)
 - la clientèle externe (médecins, laboratoires privés ou d'état, industries, etc.)
 - les fournisseurs d'appareils, réactifs et consommables

9. PROFIL DU POSTE

Compétences générales Lesquelles sont indispensables, celles qui sont utiles et celles qui ne s'appliquent pas	0	1	2	Compétences liées au métier ou à la fonction (à compléter) Pour rappel, la mise en œuvre du savoir, savoir-faire, savoir-être pour résoudre un problème ou effectuer une tâche est une compétence	1	2
	1. auto-évaluation et apprentissage permanent				X	1. Respect des normes et procédures
2. Ténacité, persévérance			X	2. Discrétion		X
3. Esprit d'ouverture et flexibilité			X	3. Minutie et conscience professionnelle		X
4. Engagement personnel			X	4. Autonomie		X
5. Communication			X	5. Relation avec les patients et le public	X	
6. Travail en équipe, collaboration, Solidarité			X	6. Expression	X	
7. Créativité		X		7.		
8. Analyse et synthèse			X	8.		
9. Initiative			X	9.		
10. Vision globale et sens de la perspective		X		10.		
11. Capacité de décision			X	11.		
12. Capacité d'action			X	12.		
13. Planification, organisation, contrôle			X	13.		
14. Délégation		X		14.		
15. Leadership		X		15.		

Légende 0 : ne s'applique pas 1 : souhaité/utile 2 : indispensable

APPROBATION PAR :

Nom: _____ Signature: _____ Date: _____

Titulaire:
.....

Chef direct:
Laborantin(ne) médical(e) principal(e) Mary-Lou Revely
.....

Laborant médical-Chef de service a.i. Roland Peitrequin
.....

Médecin-Chef de service: Guiseppe Pantaleo
.....

Annexe : Liste des tâches (à titre personnel)

Modifications

Laborantin(e) médical(e) devient technicien(ne) en analyses biomédicales